

FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE DU 2 novembre 2010

Assermentation des représentants du comité de parents et nouvelle présidence au comité exécutif

À l'occasion de la réunion du comité de parents qui s'est tenue le 25 octobre dernier, deux représentants ont été élus au conseil des commissaires. Cette séance du conseil des commissaires a donc débuté par l'assermentation de M^{me} Chantal Poliquin, représentante du primaire et de M. Gérald Cregheur, représentant du secondaire. Notons que M^{me} Poliquin a aussi été réélue à la présidence du comité de parents pour un troisième mandat. De plus mentionnons que le 26 octobre, M^{me} Karen Carignan, a été élue à la présidence du comité exécutif.

Octroi du contrat de remplacement de la fenestration du pavillon des Rapides

Les commissaires ont retenu l'entreprise Construction G. Proulx & Frère., pour effectuer le remplacement de la fenestration (phase II) du pavillon des Rapides, au montant de 546 600 \$ (avant taxes).

La CSH s'engage dans un projet de développement durable d'envergure

En partenariat avec la firme Ecosystem, la Commission scolaire Harricana s'engage dans un ambitieux projet visant à améliorer la performance énergétique de 14 de ses établissements. Le coût des travaux s'élève à 8 millions de dollars. L'investissement est remboursé à même les économies d'énergie générées et les subventions obtenues. Une démarche d'envergure qui demande également un important volet de communication pour l'adoption de bonnes habitudes environnementales auprès des élèves et membres du personnel.

Pour ce faire, les commissaires ont autorisé l'enclenchement du processus d'emprunt à long terme pour un montant de 4 677 348 \$. Les économies d'énergie réalisées grâce au projet devraient atteindre plus de 365 000 \$ chaque année. Ces économies sont garanties par Ecosystem, elles serviront à rembourser l'investissement nécessaire à la réalisation des travaux en 15 ans. Le reste du financement, soit 2 500 000 \$, provient de subventions d'Hydro-Québec, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que de l'Office de l'efficacité énergétique du Canada. Mentionnons que ce projet réduira de 22 % la consommation énergétique annuelle de la Commission scolaire Harricana. C'est 12 % de plus que la cible demandée par le gouvernement du Québec dans le cadre de sa stratégie énergétique (2006-2015).

Outre ces avantages financiers, le projet permettra à la CSH de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 300 tonnes par an. L'impact environnemental est comparable au retrait de 93 voitures des routes de la région. Quant à la réduction de la consommation d'énergie de 20 800 gigajoules, elle correspond à la consommation d'énergie annuelle de plus de 190 maisons québécoises.

Les 14 écoles ont été choisies en fonction de leur potentiel d'amélioration énergétique. Il s'agit de la polyvalente de la Forêt, du pavillon des Rapides, de l'école secondaire La Calypso, de l'école secondaire Natagan, de l'école Sainte-Thérèse d'Amos, de l'école Saint-Viateur, de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Barraute, de l'école Christ-Roi, Forêt-école, de l'école Sainte-Gertrude, de l'école Des Côteaux, de l'école Morency, de l'école Notre-Dame-des-Écoles et de l'école Notre-Dame-du-Rosaire.

ORIENTATION 3 FAVORISER LE RECRUTEMENT, LA RÉTENTION, LA FORMATION CONTINUE ET L'ASSIDUITÉ AU TRAVAIL DU PERSONNEL.

Octroi d'un contrat d'enseignement et de 4 postes

Les commissaires ont procédé à l'octroi d'un poste d'enseignant et à l'embauche de quatre personnes. D'abord, avec l'ajout de périodes en enseignement entre la séance d'affectation du mois d'août et le 1er décembre et en lien avec un article de l'entente locale ainsi qu'avec la convention collective, un contrat à temps plein a été octroyé en éducation physique au secondaire à M. Martin Plouffe. Ils ont accordé le poste régulier à temps partiel d'orthopédagogue à 50 % à M^{me} Anik Saumure. Les commissaires ont également procédé à l'embauche de M^{me} Manon Audette à titre de secrétaire, à un poste régulier à temps partiel de 17,5 heures par semaine, à l'école secondaire La Calypso ainsi qu'à celui de M^{me} Nancy Guénette, à titre d'agente de bureau-classe I au Centre de formation générale Le Macadam de Barraute, un poste régulier cyclique à temps partiel de 24 heures par semaine. Finalement, M^{me} Camille Goulet agira à titre de technicienne en service de garde, un poste régulier cyclique de 31,25 heures par semaine, à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Barraute.